

L'accompagnement Intensif des Jeunes (AIF)

Si vous avez moins de 30 ans et que vous rencontrez des difficultés d'insertion professionnelle, l'Accompagnement Intensif des Jeunes (AIJ), proposé par France Travail, peut vous aider à accéder plus rapidement à l'emploi ou à la formation grâce à un accompagnement renforcé.

Pendant plusieurs mois, un conseiller spécialisé vous accompagne de manière individuelle ou collective afin de mieux définir votre projet, valoriser vos compétences et améliorer vos démarches de recherche d'emploi. Cet accompagnement permet notamment de travailler sur les techniques de candidature, la préparation aux entretiens, la découverte des attentes des employeurs et la mise en relation avec des entreprises.

L'objectif est de vous **faciliter l'accès à un emploi durable, à une formation qualifiante ou à une expérience professionnelle**. L'accompagnement peut également se poursuivre lors de votre entrée en emploi ou en formation afin de sécuriser cette nouvelle étape.

travail-emploi.gouv.fr

Rubrique Emploi - Insertion professionnelle des jeunes



Découvrez notre actualité
sur **cap-metiers.fr**

et nos réseaux sociaux



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine